LA TRANCHE SUR MER magazine

2E SEMESTRE 2016 ::: N°67

La Tranche-sur-Mer, 1ère station de Vendée à recevoir le label qualité des eaux de baignade.

AU SOMMAIRE

- Edito p.03

Cité ACTION

- Point sur les travaux p.04-05
  - L'EHPAD, dernière phase de travaux
  - Rénovation du Pavillon de l'Aunis
  - Nouvelle piste cyclable
  - Parking d'entrée de ville
  - Aménagements de voiries
- Le pôle enfance p.06-07
  - Le pôle enfance trouve son identité
  - Point sur les travaux
  - Ouverture du pôle petite enfance
- Rythmes scolaires p.07
- Economie locale p.08-09
  - Taxe de séjour, un agent dédié pour l'été
  - Du nouveau chez les commerçants
  - Zoom sur l'Union des commerçants et des professionnels de La Tranche
- Accueil des nouveaux arrivants p.09
- L'Office de Tourisme p.10-11
  - Retour en images sur… la 1ère édition des Vélos Régalades !
  - Jeu-concours : Mes vacances à la Tranche
  - Programme Ambassadeur, un club ouvert aux résidents tranchais
  - Bientôt, un nouveau site pour l'Office de Tourisme
- Territoire
  - Projet de nouvelle intercommunalité, la municipalité émet un avis défavorable p.12

Cité NATURE

- Eaux de baignades p.13
  - Certification des eaux de baignades : garantir une eau propre aux Tranchais et visiteurs
  - Pavillon Bleu récompense une nouvelle fois 7 plages tranchaises
- Le littoral p.14-15
  - Réserve de la Belle Henriette : réouverture du chemin des Mizottes
  - Pêche à pied, un plaisir qui nécessite des précautions
  - Un travail conséquent pour une ouverture des plages à temps
  - L'écluse inscrite aux Journées du patrimoine 2016
  - Nouvelle conférence sur les risques littoraux à La Tranche-sur-Mer
- Le port à sec est en service p.16
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens p.16
- Les Floralies p.17
  - Concours des villes et villages fleuris 2016
  - Le Petit Chalet des Floralies

Cité PARTAGE

- La plus belle station de Vendée vous offre tout cela cet été… p.18-19
- Conseil municipal des jeunes p.20
  - Sortie annuelle du Conseil municipal des jeunes
  - Ateliers rencontres à l'EHPAD
- Information - Archives et cinématheque départementales de la vendée p.21
- Grande première à La Tranche-sur-Mer : un festival international du film p.21
- Autrefois La Tranche p.21
- Agenda d'été des associations sportives p.22-23
- Zoom sur les associations p.23-25
- Zoom sur l'APELT, l'Association pour la protection de l'environnement p.25
- Vent des arts p.25

Cité CITOYEN

- Initiatives p.26-27
  - Les ateliers nutrition...un savoureux succès !
  - La Poste de La Tranche-sur-Mer propose la tablette Ardoiz
- Info mairie - Nouvelles arrivées p.27
- Etat civil p.27
- Numéros utiles p.28

EDITO

De par sa particularité, notre ville, qui voit sa population exploser démographiquement l'été, nécessite des aménagements spécifiques et une attention toute particulière pour que la qualité de vie des Tranchais soit la plus agréable possible.

Cela concerne, par exemple, les aménagements de voiries.
Cet hiver la municipalité a entrepris la réalisation d'une piste cyclable, boulevard de Lattre de Tassigny, qui permettra dès cet été de relier La Tranche-sur-Mer à La Faute-sur-Mer en vélo.
De nouveaux enrobés ont été réalisés dans certaines rues de la commune, pour un meilleur confort acoustique apporté aux riverains.
Le Fun Bus, navette gratuite, circulera à nouveau cet été dans La Tranche-sur-Mer et desservira plus de 50 arrêts.

Cet hiver également, les travaux ou la rénovation de nouvelles infrastructures ont été lancés.
Au printemps de l'année prochaine, le Pavillon de l'Aunis, sera doté de nouvelles salles modernes et modulables à destination des associations et des habitants.
Le pôle enfance, quant à lui, ouvre cet été sa partie micro-crèche, avec une priorité donnée aux familles tranchaises qui ont un travail saisonnier.
L'équipement sportif s'étoffe avec l'inauguration d'un nouveau complexe de tennis comprenant 2 courts couverts et 4 courts extérieurs.
La station s'équipe d'un port à sec pour faire face au nombre croissant de demandes de mouillage.

Evidemment, ces nouveaux aménagements et ces nouvelles infrastructures engendrent des investissements publics.
Le budget est maitrisé et le taux d'endettement par habitant en dessous de l'endettement national moyen.
Par ailleurs, les impôts locaux ont diminué de 2% par an depuis deux ans et cette année encore le conseil a voté le maintien, sans augmentation, de l'imposition.

Mais que serait une ville aussi aménagée, fleurie et agréable soit-elle, sans animations ?

L'équipe municipale et moi-même avons à cœur d'offrir aux Tranchais et vacanciers des spectacles, concerts de qualité et gratuits tout l'été. Rock, blues, jazz, feux d'artifices, tournée d'été, zumba…
Cette année encore le programme des animations est riche et varié pour satisfaire toute la famille.

Nous nous félicitons également des nouveaux commerçants qui viennent s'installer à La Tranche-sur-Mer et qui innovent sur notre territoire pour apporter toujours plus de confort à nos habitants.
Ils sont les bienvenus et nous continuons notre politique de rachat de locaux commerciaux vides pour les proposer à la location avec un loyer modéré.

Enfin je tiens à remercier particulièrement élus et agents qui travaillent au quotidien sur les challenges de demain. Gestion des déchets, qualité des eaux de baignade, préservation et valorisation du patrimoine, sont autant de sujets qui nécessitent un travail d'équipe pour arriver à des résultats concluants.
Nous sommes fiers d'être la seule station de Vendée à avoir 7 plages labellisées Pavillon Bleu, fiers également d'avoir été la première station de Vendée à obtenir, l'année dernière, la certification qualité des eaux de baignade.
Améliorer le cadre de vie des Tranchais est notre priorité et nous poursuivrons toutes les actions allant dans ce sens.

Très bel été à tous,

Votre Maire, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Né de la Mer,
Serge KUBRYK

Pavillon de l'Aunis - Vue depuis l'esplanade basse

Pavillon de l'Aunis - Vue intérieure de la salle

POINT SUR LES TRAVAUX...

L'EHPAD, DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX

Dans le bulletin municipal de décembre dernier, nous faisions le point sur les travaux.
La construction de l'UPAD (12 lits pour les personnes désorientées) est terminée. Cette unité sert actuellement à faire la transition d'hébergement pour les 53 résidents actuels durant la durée des travaux.

Nous en sommes à la troisième et dernière phase, à savoir :
- la réfection de 26 chambres et salles d'eau ;
- l'agrandissement du restaurant ;
- la création d'une cuisine et d'une buanderie-blanchisserie ;
- les travaux d'embellissement de la façade.

Nous espérons tous que les délais d'exécution seront respectés et qu'à la fin septembre ou courant octobre, nous pourrons parler d'achèvement des travaux.
En attendant, soyons prudents et patients.

RÉNOVATION DU PAVILLON DE L'AUNIS

Les travaux de rénovation ont débuté début avril par le démontage de l'électricité, de la plomberie et des équipements intérieurs.
Puis la phase de démolition a été réalisée en commençant par les extérieurs (cf. photo).
Le gros œuvre sera l'étape suivante, avec les travaux de reprise des fondations (pose d'une soixantaine de pieux dans le sous-sol) et de maçonnerie.
« ***L'évacuation des matériaux se fera par l'avenue de la Plage, chaque matin, jusqu'à 10 h 30, pour réduire au maximum les nuisances en ce début de saison touristique*** », explique Dominique Gonnot, 1er adjoint en charge de l'économie et au tourisme.
Pour rappel, fin d'année 2015, la mairie de La Tranche-sur-Mer présentait à ses résidents le projet de réhabilitation du Pavillon de l'Aunis. Résolument plus contemporain, le futur Pavillon de l'Aunis se structurera de la manière suivante :

- Au rez-de-chaussée 574m² seront mis à disposition des associations, particuliers et professionnels pour leurs événements. Un espace adapté aux traiteurs sera également adjacent. En parallèle, un restaurant de 102m² avec une terrasse extérieure sera accessible toute l'année.

- L'étage dispose d'une superficie de 529m². 5 salles de réunion permettront de recevoir les associations mais également des séminaires d'entreprise. Une terrasse en front de mer permettra un accès extérieur.

La durée des travaux est estimée à 1 an.

Pavillon de l'Aunis

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES

Cet hiver, 7 rues ont bénéficié de travaux de rénovation :
- Rue de l'Abreuvoir
- Chemin des Aigrettes
- Rue Emile Zola
- Rue du Fond Martin
- Rue Anatole France
- Rue des Pêcheurs
- Rue Ernest Renan.

Des travaux de réfection de voirie types enfouissement des réseaux, nouvel enrobé (pour un meilleur confort acoustique), nouvel éclairage public et enfin aménagement paysagé, ont été réalisés.

Rue Anatole France

NOUVELLE PISTE CYCLABLE

Du rond-point de St Anne jusqu'au rond-point de la Belle Henriette, la chaussée a été réduite en largeur afin de réaliser un espace partagé (piéton et piste cyclable) et un aménagement paysagé.
Cette nouvelle piste cyclable, opérationnelle cet été, permettra de relier à vélo La Faute-sur-Mer. Au 22 km de pistes cyclables que compte La Tranche-sur-Mer, vont donc s'ajouter 2 km supplémentaires.

PARKING D'ENTRÉE DE VILLE

Un parking gratuit au niveau du rond-point du Forcin (près du magasin Mr Bricolage) est mis en place et opérationnel pour la saison d'été.
Des navettes gratuites, elles aussi, au départ du parking, permettent de relier le rond-point de la Mogette (près de la piscine Auniscéane) du 9 juillet au 3 septembre 2016.

LE PÔLE ENFANCE TROUVE SON IDENTITÉ

Etant donné la situation géographique sur laquelle a été construit le Pôle enfance, la commission jeunesse et les élus, après de nombreuses discussions, ont décidé de lui attribuer le nom de « **L'îlot** ».
Il sera décliné en :

- **L'îlot doudous** pour la micro-crèche saisonnière ;
- **L'îlot copains** pour le centre de loisirs ;
- **L'îlot jeux** pour la ludothèque.

LE PÔLE ENFANCE

Par **Thérèse Chable**, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et **Philippe Brulon**, conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et aux affaires périscolaires.

ALSH et Ludothèque

Pôle petite enfance, partie des micro-crèches

POINT SUR LES TRAVAUX

ALSH centre de loisirs

L'avancée des travaux suit son cours, sans retard, avec une réception courant novembre 2016.
Un nouveau fonctionnement verra le jour début 2017. A cette occasion, les ateliers de NAP (Nouvelles activités périscolaires) anciennement TAP, se feront dans cette structure.
Le projet d'une salle de restauration est déposé, les travaux commenceront en automne 2016, le temps d'effectuer toutes les procédures d'appel d'offre. Architecte : cabinet VIGNAULT et FAURE.

Pôle petite enfance

Compte tenu des délais d'impression et de parution, ci-contre la photo de l'ouvrage pratiquement terminé au 25 mai 2016.

OUVERTURE DU PÔLE PETITE ENFANCE

Ce pôle comprend 2 micro-crèches de 10 places chacune, des locaux pour des consultations de la PMI, et pourra accueillir le projet d'un relais d'assistantes maternelles, dont l'élaboration est en cours.

Les 2 micro-crèches se composent de :

1. Une micro-crèche dont le fonctionnement à temps plein sera réservé en priorité aux enfants de parents saisonniers, avec 3 périodes :
   - de juillet à fin août une ouverture de 9h à 20h, samedi compris ;
   - de Pâques à fin juin et septembre de 9h à 18h30, 5 jours par semaine ;
   - du 1er octobre à Pâques des horaires occasionnels de type halte-garderie, 3 demi-journées par semaine.

Cette micro-crèche a été attribuée en délégation de service public, au cours du conseil municipal du vendredi 15 avril 2016, à la SARL Popins Popines.
Il est mentionné dans le cahier des charges un accès prioritaire pour les familles tranchaises qui ont un travail saisonnier et celles hors commune qui participent au développement touristique de la station.
Elle pourra, en complément, être occupée par les familles d'estivants.
Pour tout contact et inscription :
Mme LEJAY- ☎ 02 51 28 46 98

Son fonctionnement se fera sur un mode PSU avec une participation financière de la commune qui poursuit son action en faveur des familles et de la jeunesse.

2. Une seconde micro-crèche sera occupée par la SARL Popins Popines qui déménagera de ses locaux actuels et paiera un loyer à la commune.
Cette proximité des 2 structures permettra une souplesse dans leur fonctionnement en mutualisant des locaux communs, notamment une salle de psychomotricité qui restera communale.

3. Des bureaux qui seront utilisés par les services de la PMI de Luçon avec une consultation chaque deuxième lundi du mois avec le **Docteur PICQUENOT** et **Madame OUVRAD** puéricultrice.
Un groupe d'éveil est en réflexion, il pourrait intéresser les assistantes maternelles et les parents.

4. Le projet de relais d'assistantes maternelles (RAM) est en cours, il pourrait prendre forme dans le cadre de la fusion des 4 intercommunalités que sont le Pays né de la Mer, Sainte Hermine, les Îles du Marais et le Mareuillais.

RYTHMES SCOLAIRES

Pour la nouvelle année scolaire 2016-2017, les Temps d'Activités Périscolaires de l'école de la mer, appelés désormais NAP (Nouvelles activités périscolaires), seront mis en place tous les mardis et vendredis après-midi de 15h à 16h30.

Les enfants seront répartis en 5 groupes, et pourront découvrir différentes activités au fil de l'année : magie, chant en anglais, théâtre, audiovisuel, danse, sport, activités manuelles, etc. Ils seront encadrés par des intervenants qualifiés dans leur domaine.
Le planning des NAP s'organisera selon 5 périodes qui commenceront après chaque période de vacances scolaires.
Cette année, les familles auront la possibilité de choisir de ne pas inscrire leur enfant aux NAP pendant deux périodes : des vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de février.
De septembre à décembre, les NAP se dérouleront en majorité à l'école.
A partir de janvier, la majorité des groupes seront amenés en car ou en navette et investiront le nouvel espace jeunesse, L'ilôt.
La ludothèque sera elle aussi mise à disposition pendant ces nouvelles activités périscolaires.

NOUVEAUX RENDEZ-VOUS POUR LES ADOS

Cette année, 5 sorties ados ont été proposées aux jeunes Tranchais de 11 à 16 ans, dont le FAB LAB, atelier d'initiation à l'impression 3D réalisé en partenariat avec le Campus espace jeunes de Luçon. Sur les deux ateliers FAB LAB réalisés, ce sont 9 jeunes qui ont pu mettre en pratique la modélisation et la réalisation d'objets en 3D.

ECONOMIE LOCALE

La commune se montre toujours très attentive à l'économie locale. Afin de répondre aux besoins et remarques des acteurs économiques du territoire, des réunions trimestrielles avec les présidents des associations de commerçants sont mises en place à la mairie.

Ce nouveau point vient en complément des réunions avec la Chambre de commerce et des différents acteurs économiques qui permettent de travailler, entre autres, la qualité et l'accueil, gages d'une bonne image de marque pour la station.

Concernant le futur restaurant du Pavillon de l'Aunis, les commissions urbanisme, économie et tourisme se sont réunies pour étudier les dossiers déposés, la décision sera prochainement communiquée.
Il est à noter qu'un local commercial en plein centre-ville (4 rue des Halles) est actuellement à louer à l'année. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie ou par mail : **mairie@latranchesurmer.fr**

Enfin la municipalité a accueilli et salué le travail de l'association Initiative Sud Vendée qui a octroyé des prêts à taux 0% à 3 commerçants tranchais pour leur création ou reprise d'entreprise. Il s'agit des commerces Waterfun, Océan Photo et Espace Doré. L'association est d'ailleurs à la recherche de bénévoles tranchais qui souhaitent transmettre leur savoir et leurs compétences en accompagnant des jeunes entreprises.

TAXE DE SÉJOUR, UN AGENT DÉDIÉ POUR L'ÉTÉ

Compte tenu des nouveaux modes de location des hébergements, une enquête auprès des vacanciers aura lieu aux mois de juin, juillet et aout.
A cet effet une personne a été recrutée pour quadriller la ville et enquêter sur la composition des hébergements, les conditions de location, les modes de réservation…

Cette personne aura également une action pédagogique en distribuant de la documentation relative à la perception de la taxe de séjour.
Etant assermentée, elle pourra aussi relever des infractions.

Rappelons qu'une réunion informative relative aux nouvelles modalités de déclaration et de perception de cette taxe de séjour est prévue le :
11 juillet au pôle culturel les Floralies
Elle s'adresse à tous : professionnels (agences immobilières, hôteliers, campings…) et loueurs de meublés.

RECTIFICATIF

Page 8 du bulletin municipal du 1er semestre, nous n'avions pas légendé la photo des labellisés Préférence Commerce à La Tranche-sur-Mer.
Il s'agit des commerces tranchais : **AM Immobilier**, **Class J** à la Grière, **la fromagerie - crèmerie la Mizotte** ainsi que **l'Institut de Beauté Delph**.

DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS

La Cabane Saudade

La cabane Saudade, anciennement la cabane à Pedro, plage Clémenceau, a ouvert début mai. Vente de boissons et petite alimentation, l'ambiance est familiale avec des animations tout spécialement à destination des enfants.

Horaires d'été
10h30-23h00

7j/7

Les Bougies de Charroux

Après une boutique à Québec, quelle surprise de voir la fabrique de bougies artisanale ouvrir son 13ème magasin à La Tranche-sur-Mer, au 1 bis rue Aristide Briand ! Plus de 90 senteurs sont proposées pour ces bougies fabriquées en France, plus précisément en Auvergne, à Charroux.

Horaires d'été
10h00-13h00 / 15h00-19h00

Violette et Moi

Installée dans l'ancienne poissonnerie, place de la Liberté, la boutique Violette et Moi a su conserver des éléments de l'ancien commerce sous forme de clins d'œil. La boutique propose des vêtements tendance pour les femmes.

Le Spa Côte & Zen

Le nouveau spa Côte & Zen, situé au 6 rue des Halles est ouvert cet été. L'espace dispose d'un sauna, d'un hammam, et propose également des soins et formules à la carte. Les cogérants sont tous deux masseurs et formateurs au sein de Santé Forma, un programme de formation ouvert aux particuliers et professionnels, toute l'année à la résidence Belle Plage.

Horaires d'été
9h00-13h00 / 15h00-19h00 - Vendredi : 9h00-22h00

7j/7

ZOOM SUR L'UNION DES COMMERÇANTS ET DES PROFESSIONNELS DE LA TRANCHE

L'Union des commerçants et des professionnels de La Tranche organisera cette année plusieurs manifestations dont 2 nouveautés ! Tous les lundis soir cet été, nous vous donnons rendez-vous place de La Liberté, pour le **marché nocturne**.

Nouveau : Braderie en centre-ville ! Le week-end du **3 et 4 septembre 2016**, nous vous invitons à faire des affaires !

Nouveau : La 1ère course des serveuses et des garçons de café, le **samedi 11 septembre !** Une belle occasion de se retrouver. Le lendemain, le **dimanche 12 septembre**, ce sera **le vide-grenier annuel** (inscriptions auprès de l'Office de Tourisme). Nous vous retrouverons ensuite à Noël sur la place de La Liberté comme tous les ans.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à La Tranche-sur-Mer ? Bienvenue et rendez-vous le **samedi 24 septembre 2016** pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Pour les personnes nouvellement arrivées mais non inscrites sur liste électorale, pour recevoir une invitation, faites-vous connaitre par mail à : **noemie.laurendeau@latranchesurmer.fr**

RETOUR EN IMAGES SUR... LA 1ÈRE ÉDITION DES VÉLOS RÉGALADES !

Merci aux 400 participants de cette première édition des Vélos Régalades !

Au programme : des sourires, des vélos rigolos, de la bonne musique, des supers partenaires et bénévoles, le tout saupoudré de saveurs locales !

« L'OFFICE DE TOURISME

JEU-CONCOURS : MES VACANCES À LA TRANCHE

Afin d'animer tout l'été la station, l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer propose un jeu concours photos.

Le principe : se photographier lors de son activité favorite à La Tranche-sur-Mer.
Que vous soyez plutôt sport de glisse, apéritif en terrasse ou farniente sur la plage, l'Office attend vos photos **jusqu'au 30 septembre**, à l'adresse mail :
mesvacances@latranchesurmer-tourisme.fr
A gagner, 1 week-end pour 4 personnes à La Tranche-sur-Mer et 5 appareils photo instantanés.

PROGRAMME AMBASSADEUR, UN CLUB OUVERT AUX RÉSIDENTS TRANCHAIS

L'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer a lancé cette année un programme à destination des ses résidents permanents et secondaires : **la carte ambassadeur.**
Sur présentation d'un justificatif de domicile tranchais, les résidents peuvent retirer gratuitement leur carte auprès de l'Office de Tourisme.

Les adhérents au programme reçoivent chaque mois une newsletter avec des offres exclusives d'une durée de validité d'un mois. Plus d'une trentaine de partenaires ont proposé des offres et des remises pour des activités très variées : activités glisse, promenade en mer, sites de loisirs, commerçants, restaurateurs...

L'objectif de l'opération est d'encourager les résidents à élargir leurs habitudes, en visitant de nouveaux commerces et en profitant de nouveaux services.
Une charte du bon ambassadeur est disponible à l'Office de Tourisme pour les encourager, entre autres, à partager leur avis sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme, profiter des offres avec leur famille, leurs amis...

Déjà plus de 150 résidents sont venus retirer leur carte.

« *C'est un programme test que nous lançons cette année et qui se renouvellera l'année prochaine avec des nouveaux services, nouvelles possibilités…* » explique Régine Wiest, directrice de l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer.
En effet, outre l'intérêt que pourront avoir les bénéficiaires de la carte à profiter des offres, l'Office de Tourisme souhaite fédérer une communauté de fidèles qui pourrait, à l'avenir, être sollicitée pour tester et découvrir des nouveautés, des avant-premières...

BIENTÔT, UN NOUVEAU SITE POUR L'OFFICE DE TOURISME

Véritable vitrine touristique du web avec plus de 550 000 visites en 2015, l'Office de Tourisme se verra muni cet été, d'un nouveau site internet pour continuer à éclairer les touristes sur les activités à pratiquer à La Tranche-sur-Mer.
De nouvelles fonctionnalités vont faire leur apparition telles que la boutique en ligne, la gestion des disponibilités directement via l'hébergeur, la possibilité d'ajouter des favoris pour préparer son séjour, la réservation en ligne, un espace pro pour nos partenaires, des propositions de séjours en famille ou en couple, la possibilité de voir et d'ajouter des avis ainsi qu'une interface adaptée aux mobiles et tablettes pour accompagner les visiteurs dans leur découverte de la station.

PROJET DE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ, LA MUNICIPALITÉ ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE

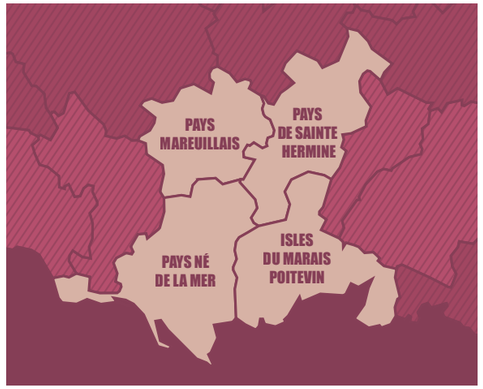

La loi NOTRe du 7 août 2015, portant sur une nouvelle organisation territoriale, impose aux intercommunalités de moins de 15 000 habitants de se regrouper.
C'est dans ce cadre que le préfet a proposé le 9 novembre 2015 un projet de schéma de regroupement intercommunautaire qui a été discuté au conseil municipal du 20 novembre 2015.
L'avis rendu à l'issu de ce conseil municipal était défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunal.

Les raisons qui ont justifié cette position sont les suivantes :

- La Communauté de communes du Pays Né de la Mer, à laquelle appartient La Tranche-sur-Mer, compte actuellement 22 522 habitants, et de fait, n'a pas d'obligation de regroupement.

- Le projet de fusion avec les Communautés de communes du Pays Né de la Mer, du Pays Mareuillais, des Isles du Marais Poitevin et du Pays de Saint Hermine porterait au nombre conséquent de 53 930 habitants à travers 44 communes.

- La représentativité de la commune dans un tel regroupement serait réduite à 3 élus sur 72 conseillers communautaires, représentativité en inadéquation avec le budget de la commune et la notoriété touristique qu'elle apporte au territoire.

- Ce projet de regroupement n'a fait l'objet d'aucune étude ou concertation préalable permettant d'appréhender toutes les incidences, notamment financières, pour les collectivités concernées. Il n'a pas été présenté de rapport faisant apparaître les avantages et les inconvénients d'un tel regroupement, à fortiori, une analyse de l'endettement des collectivités.

- Un tel regroupement risquerait de prioriser à l'avenir les communes de terres majoritaires, au détriment des communes littorales.

Suite au conseil de novembre et au rendu défavorable communiqué au préfet pour ce projet de regroupement intercommunautaire, un arrêté préfectoral portant sur le même projet de périmètre de fusion avec les 4 Communautés de communes citées ci-dessus a été reçu le 12 avril 2016 en mairie.
La préfecture n'a pas tenu compte de la délibération du conseil du 27 novembre 2015 qui exposait le souhait d'un regroupement concernant seulement les Communautés de communes du Pays né de la Mer et du Pays Mareuillais.
Devant un tel manque de représentativité, la municipalité a cherché à former une commune nouvelle en se regroupant avec les communes de Saint-Benoit-sur-Mer, Angles et la Jonchère. Cette commune nouvelle, si elle se réalisait, permettrait d'avoir plus de poids au sein de l'intercommunalité et éventuellement de changer de Communauté de communes en se rapprochant de celle du Pays Talmondais

Le 25 avril 2016, ce nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale, identique au premier projet, a été présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal s'est à nouveau positionné en défaveur de cette fusion.

Pour pouvoir être mis en œuvre, ce projet de fusion doit recueillir l'accord à minima de la moitié des conseils municipaux des communes concernées, représentant au moins la moitié de la population totale intéressée, avec la nécessité de recueillir l'avis favorable de la commune dont la population est la plus nombreuse, si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

Serge KUBRYK
Maire, Vice-Président de la Communauté
de Communes du Pays Né de la Mer

CERTIFICATION DES EAUX DE BAIGNADES : GARANTIR UNE EAU PROPRE AUX TRANCHAIS ET VISITEURS

En 2015, La Tranche-sur-Mer a été la première station de Vendée à recevoir le label qualité des eaux de baignade. La commune s'est engagée dans une gestion d'excellence de ses eaux afin de garantir à ses visiteurs une qualité irréprochable des eaux de baignade.
Depuis 2010, la municipalité a missionné la société Saur pour réaliser des prélèvements complémentaires aux analyses obligatoires réalisées par l'ARS et accroître sa réactivité en cas de pollution qui nécessiterait une éventuelle fermeture de plage.
Les résultats de ces analyses complémentaires sont affichés tout l'été à l'entrée de l'Office de Tourisme ainsi que sur les postes de sécurité des plages.
Les statistiques permettront d'anticiper et de déterminer l'origine d'éventuelles pollutions récurrentes.

EAUX DE BAIGNADES

PAVILLON BLEU RÉCOMPENSE UNE NOUVELLE FOIS 7 PLAGES TRANCHAISES

Mercredi 18 Mai a eu lieu la cérémonie d'annonce du Palmarès 2016 des plages Pavillon Bleu. La Tranche-sur-Mer a une nouvelle fois 7 plages récompensées :
- Porte des Iles
- Sainte Anne
- La Grière
- La Terrière
- La Grande Plage
- Corps de Garde
- Les Générelles

La Tranche-sur-Mer est la seule station de Vendée à avoir autant de plages labellisées. Le dossier de candidature de la Plage de la Marine n'a pas été reconduit car l'endroit est devenu un spot de kitesurf. La surveillance de plage a donc été transformée en vigie, surveillance des activités nautiques au large.

L'attribution du Pavillon Bleu d'Europe est remise en question chaque année. La Tranche-sur-Mer l'a obtenu tous les ans depuis 2002.
L'obtention du label est basée sur l'examen de critères répartis en 4 catégories :
- l'éducation à l'environnement ;
- l'environnement général ou la gestion du site ;
- la gestion des déchets ;
- la gestion de l'eau et du milieu.

C'est au total une quarantaine de critères sur lesquels les services municipaux travaillent au quotidien, pour que la station bénéficie du label Pavillon Bleu.

RÉSERVE DE LA BELLE HENRIETTE : RÉOUVERTURE DU CHEMIN DES MIZOTTES

Le chemin des Mizottes a été remis en état pour le plus grand bonheur des riverains et des usagers des campings voisins.

La commune ayant bénéficié d'une AOT (Autorisation d'occupation temporaire), des buses ont pu être posées sous le chemin afin de favoriser l'écoulement de l'eau. Un rempierrage du sentier a été réalisé et une remise en état de la clôture également.

Ces travaux sont conformes au plan de gestion de la réserve de la Belle Henriette. Malheureusement les travaux réalisés quelques semaines plus tôt ont été partiellement endommagés suite à des coefficients de marée supérieurs à 100. Cela démontre la fragilité de ce travail et les risques que peuvent encourir d'éventuels piétons qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité.

Le chemin est fermé lors des marées qui dépassent un coefficient de 80. A l'issue de l'AOT de 3 ans, une passerelle permettra l'accès à la plage par tous les coefficients de marée.

LE LITTORAL

L'ÉCLUSE INSCRITE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE 2016

Les 17 et 18 septembre prochains, auront lieu les Journées du patrimoine sous le thème «Patrimoine et Citoyenneté».
L'Observatoire de l'Estran a inscrit l'écluse et proposera des visites guidées pendant ces deux jours sous l'angle de la gestion d'une écluse autrefois.
De la construction à l'entretien, d'hier à aujourd'hui les visiteurs seront sensibilisés au mode de fonctionnement participatif d'une écluse.
L'Ecluse est soutenue et financée pour partie par la Fondation du Patrimoine.

UN TRAVAIL CONSÉQUENT POUR UNE OUVERTURE DES PLAGES À TEMPS

Chaque année, c'est le même programme, les agents du centre technique municipal effectuent un travail d'entretien des 53 accès plages, répartis sur les 13 km de côte de La Tranche-sur-Mer.

Cela commence par le déblayage du sable de cinglage de la période hivernale. Ils posent ensuite un tapis de cheminement en plastique ou en bois afin de rouvrir les accès plages qui, pour certains, étaient devenus inaccessibles suite aux tempêtes de l'hiver.

La priorité est donnée aux accès donnant sur les concessions de plage afin de permettre aux professionnels de préparer et ouvrir leur cabane pour la saison. Puis les agents réalisent l'entretien des accès les plus fréquentés.

Les parties basses suivent ensuite, après les gros coefficients de marée de début mai qui pourraient annuler le travail fait.
Pour cette partie, le travail consiste à poser des fils lisses ou des ganivelles pour baliser les accès côté plage, à rénover les protections bois-pailles qui permettent de manière naturelle de protéger les dunes en réalisant une zone tampon assez souple et efficace lors des forts coefficients de marée.
Enfin, les agents réalisent l'entretien des cheminements derrière ces protections afin que les marcheurs puissent profiter d'une balade le long de la côte.

NOUVELLE CONFÉRENCE SUR LES RISQUES LITTORAUX À LA TRANCHE-SUR-MER

L'association de l'Observatoire de l'Estran a tenu sa 7e conférence, jeudi 19 mai, sur les risques littoraux à La Tranche-sur-Mer. Cette rencontre était également l'occasion d'informer le public de la mise en place de « L'Observatoire Régional des Risques Côtiers » (OR2C), sous l'impulsion du Professeur FATTAL (Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes).

Début novembre, une trentaine d'étudiants du master CER/CGE de l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN) sont venus travailler sur le thème des risques littoraux encourus à La Tranche-sur-Mer. Leur thème d'étude était la cartographie des espaces littoraux à risques avec divers aspects étudiés comme le transit hydro-sédimentaire, l'érosion, la résilience, l'accrétion, les risques d'incendie, les risques liés à la submersion ou aux innondations…

Les auditeurs venus nombreux, ont pu visualiser et identifier le secteur de leur habitation afin de prendre la mesure des risques éventuels. Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter les cartographies officielles sur le site internet de la préfecture. Les travaux d'aménagements sécuritaires types peuvent être subventionnés.

Gageons que le travail en collaboration avec l'Observatoire Régional des Risques Côtiers sera une aide précieuse pour la prise de décision des élus ou le soutien de dossiers relatifs à la protection du littoral.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Par ce concours, la commune remet en jeu ses deux fleurs. L'attribution du label s'effectue selon une charte très précise basée sur trois séries de critères :

- le patrimoine paysager et végétal, le fleurissement compte pour moitié de la note finale ;
- le développement durable et le cadre de vie de la commune, tels que l'embellissement du cadre de vie, le respect de l'environnement, la propreté et la gestion des déchets ;
- les actions d'animation et de valorisation touristique, tels que les événements organisés en rapport avec les jardins et le fleurissement, des actions pédagogiques à destination des scolaires.

Cette année, le jury passera le 19 juillet. Après avoir fait découvrir la commune, nous proposerons une visite plus approfondie du Parc des Floralies. En effet, outre la beauté même du parc avec ses grands arbres, ses allées vallonnées, ses animaux et les zones de jeux pour les enfants, le parc devient cette année un parc événementiel à caractère pédagogique et culturel.

Début juillet, l'association locale des photographes proposera une exposition permanente de photos relatives à La Tranche d'autrefois et de maintenant.

Suite à la mise en place d'une ruche au milieu de la prairie fleurie, des actions pédagogiques à destination des enfants seront mises en place (découverte du fonctionnement d'une ruche, extraction du miel etc.).

Notre magicien, sculpteur sur ballons, deviendra aussi conteur : suivez « Le Lapin Blanc ».
Espérons que ce parc un peu secret apportera des points supplémentaires en faveur de notre ville. Rêvons un peu et espérons une troisième fleur... A suivre...

Villes et Villages Fleuris

LES FLORALIES

LA PETIT CHALET DES FLORALIES

A l'entrée du Parc des Floralies, le Petit Chalet propose une petite restauration avec un point chaud, sur place ou à emporter, pour le petit déjeuner, le déjeuner et le soir également. Des animations sont prévues pour les enfants et, pour les adultes, des repas dansants seront proposés tout l'été.

Horaires d'été
9h00 / jusqu'à tard le soir

7j/7

Contact
joelle.aurelie@gmail.com

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Objectif : aider les particuliers à mettre en conformité leurs habitations suite à l'approbation du Plan de prévention des risques littoraux.(PPRL)
Le PPRL du bassin du Lay a été approuvé en 2015. Suite à cette approbation, les habitants disposent d'une durée de 5 ans pour mettre en conformité leur habitation avec les dispositions du PPRL.
Pour cela un diagnostic de l'habitation est nécessaire pour évaluer sa vulnérabilité.
Le Syndicat mixte du Marais poitevin bassin du Lay, porteur du PAPI (Programme d'actions et de prévention des inondations) assurera une assistance technique et coordonnera l'action auprès de la commune.

Le diagnostic du bâtiment au vue de son inondation potentielle est donc primordial avant d'engager des travaux. Il définit les mesures prescrites dans le PPRL. Il est essentiel pour définir et chiffrer d'éventuels travaux obligatoires.

Les travaux et mesures rendus obligatoires par le PPRL permettent de bénéficier des aides du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) dit « Fonds Barnier ». Le taux de subvention s'élève à 40% des dépenses éligibles sur des biens d'habitation dans la limite de 10% de la valeur vénale ou estimée du bien à la date d'approbation du PPRL.

Voici quelques travaux pouvant être exigés par le PPRL :

- créer ou aménager une zone refuge ;
- arrimer les cuves de produits polluants ou toxiques ;
- mettre hors d'eau les stockages de polluants ou les rendre étanches ;
- occulter les ventilations basses et calfeutrer les entrées des canalisations ;
- équiper le réseau d'eaux usées d'un clapet anti-retour ;
- équiper tous les ouvrants et portes d'un dispositif d'ouverture manuelle ;
- matérialiser le périmètre d'une piscine non couverte ;
- équiper les regards de tampons verrouillés ;
- ancrer les habitations légères de loisirs.

Les dispositions concernant ce programme d'actions seront développées lors des prochaines réunions publiques.

ENQUETE PUBLIQUE, PROJET DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

Une enquête publique sur le «Projet de création de l'Association Syndicale autorisée des propriétaires de l'ouvrage des Générelles» à La Tranche-sur-Mer se déroulera **du 9 juin au 12 juillet 2016 inclus**.
Le dossier sera à la disposition de toute personne qui désirerait en prendre connaissance à la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30 (le mardi de 14h00 à 17h00).
Le commissaire enquêteur recevra le public le :

- **mercredi 29 juin 2016, de 9h30 à 12h30 ;**
- **mardi 12 juillet 2016, de 14h00 à 17h00.**

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie ou par mail : **asa.generelles@latranchesurmer.fr** pendant toute la durée de l'enquête.

Jacques GAUTIER
Adjoint à l'urbanisme

LE PORT À SEC EST EN SERVICE

Situé dans la zone artisanale pour répondre aux exigences de l'administration et préserver l'environnement dans l'Anse du Maupas, il peut accueillir 76 bateaux d'une longueur maximum de 7,5 mètres.

Outre sa fonction d'augmenter le nombre de places de mouillage, il offre une palette de services dans un site ceinturé d'un mur de 2 m de hauteur et équipé de caméras de surveillance :

- plate-forme de nettoyage équipée d'une station de récupération des eaux usées et d'un laveur haute pression accessible à tous ;
- remisage journalier de bateaux semi-rigides avec possibilité de manutention effectuée par le propriétaire ;
- gardiennage à l'année, avec plusieurs mises et sorties d'eau incluses dans le tarif.

Les manutentions seront effectuées à l'aide d'engins spécifiquement dédiés à ces fonctions.
Les bateaux appelés à sortir plusieurs fois dans la saison seront stockés au sol sur des bers ou remorques selon la durée de stationnement.

Vous pouvez consulter les tarifs sur le site de la mairie et obtenir tous les renseignements souhaités auprès de la capitainerie située dans la zone de l'embarcadère.

Contact
☎ 06 14 91 51 71

Jacques FLATIN,
Adjoint délégué aux activités nautiques

Cité ACTION | Cité NATURE | Cité PARTAGE | Cité CITOYEN | Cité PRATIQUE

Aymeric Maini
©Aurélie Crouan

Atomic Spliff

Les Chiche-Capon
©Marlyna Pawlak

Feux d'artifice
©JCO

Manu

Atelier d'art tranchais

Les Ptits bras

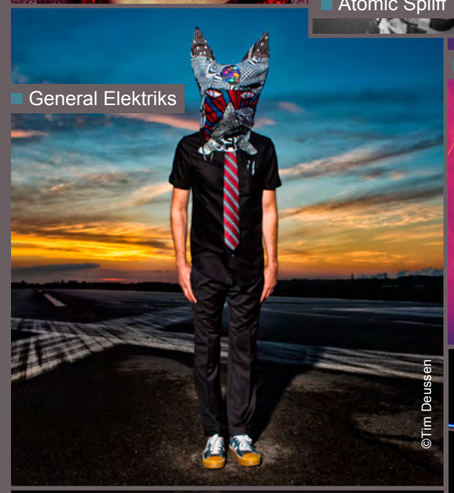
General Elektriks
©Tim Deussen

Marché d'artisanat d'art

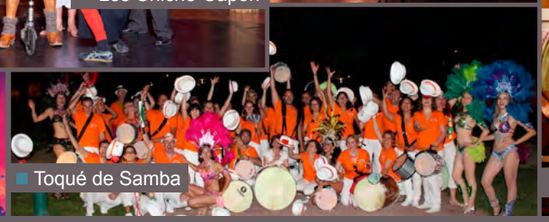
Toqué de Samba

Léonie

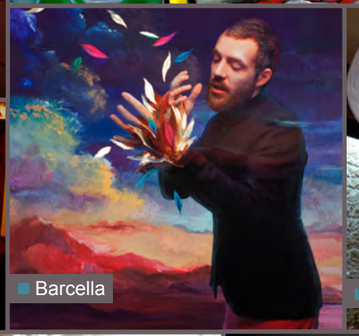
Barcella

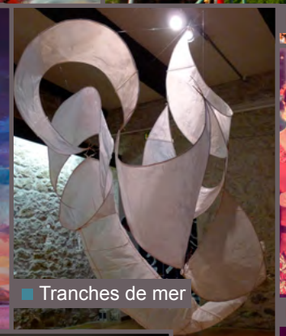
Tranches de mer

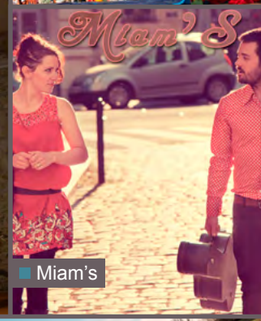
Miam's

©Florian Gernan

Retrouvez le détail de la programmation dans le guide culturel été, disponible à la mairie et à l'Office de tourisme.

La plus belle station de Vendée vous offre tout cela cet été...

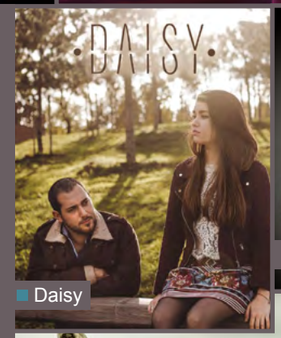
Daisy

Papa Style

Wyman-low

Gipsy Pigs
©Maxime Jannin

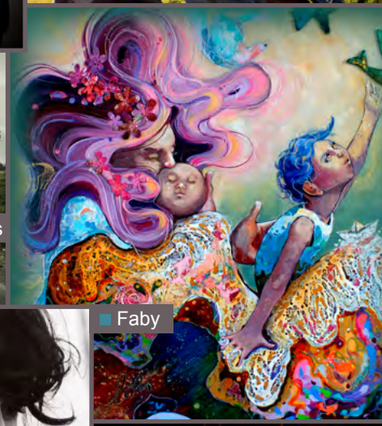
Faby

Yaniss Odua

Hantcha

Ganso Cia - Walkman

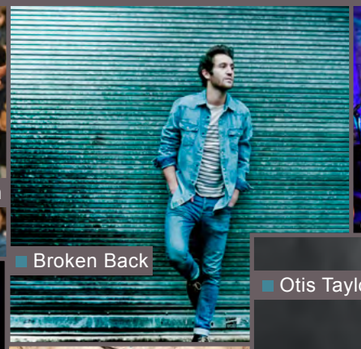
Broken Back

Mixcity

Festival des jeux

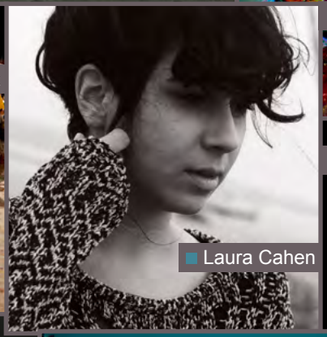
Laura Cahen

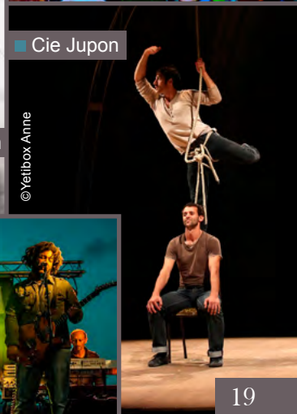
Cie Jupon
©Yetibox Anne

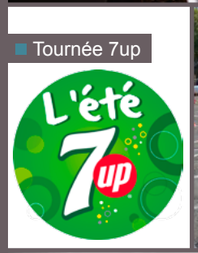
Tournée 7up

Piste CRS

Kiz

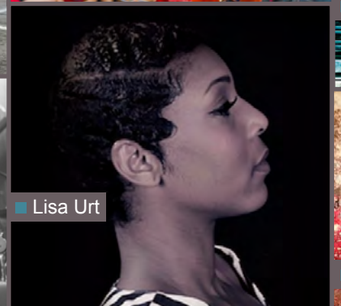
Lisa Urt

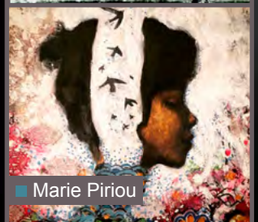
Marie Piriou

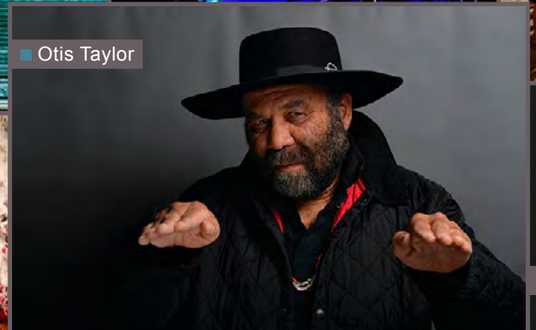
Otis Taylor

Thierry Dupeux

Koidra

SORTIE ANNUELLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mercredi 20 avril 2016, départ matinal à 5h30 et destination le Phare de Cordouan le matin et les grottes de Matata l'après-midi.

Embarqués sur la navette maritime depuis le port de Royan, après une dépose au plus près sur le banc de sable, les 12 jeunes élus sont venus à bout des 602 marches aller/retour du «phare des rois et roi des phares».
Tout en haut de ce premier monument de France (avec Notre Dame de Paris) à avoir été classé Monument historique, les enfants ont admiré -béats- la vue sur l'estuaire de la Gironde, la côte et l'océan, à 360°.

Après un déjeuner à la Palmyre pour reprendre des forces, direction Meschers-sur-Gironde pour les escaliers tortueux et les grottes de Matata, qui ont révélé leurs secrets d'histoire.

Une journée découverte qui a enchanté la relève des élus... et musclé leurs mollets !
Retour à La Tranche-sur-Mer sur les rotules à 19h30 !

■ Sophie Canteau
Adjoint au Maire

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ATELIERS RENCONTRES À L'EHPAD

«Nos temps contraires», tel était le thème des ateliers mensuels organisés cette année avec les résidents, et toujours animés dans la bonne humeur par Noëlle Baudry.

De 1900 à nos jours, à travers les inventions technologiques et les bouleversements qui en découlent dans nos vies quotidiennes, jeunes élus et résidents ont échangé de longues anecdotes. Une fresque a été réalisée, avec comme «fil rouge» la reine Elisabeth, 90 ans, dont le règne traverse l'histoire.
Passer de la charrette dans les champs aux rollers, de la bougie aux LED, des sabots aux talons aiguilles ou aux chaussures de sport, les échanges entre tous, parfois cocasses, ont favorisé un travail de mémoire, de transmission et -surprise- pas en sens unique des aînés vers les plus jeunes : temps contraires, temps complémentaires ?

■ Sophie Canteau
Adjoint au Maire

INFORMATION
ARCHIVES ET CINEMATHEQUE DEPARTEMENTALES DE LA VENDEE

L'intérêt que vous portez à la découverte du patrimoine de la commune à travers les publications et les documentaires évoquant l'histoire des Tranchais a fait naître une démarche visant à sauvegarder les écrits, les photographies, les cartes postales ou les films témoignant du passé pour constituer un «fonds de recherche» ouvert à tous.
Certains possèdent des films familiaux, souvent inutilisables en raison de leur vétusté ou de la disparition du projecteur adapté.
La Cinémathèque propose la création d'un réseau de collecte autour des salles du pôle Cinéma Bocage Côte Sud Vendée dirigé par Stéphane GEFFARD (communes de La Tranche, de L'Aiguillon, et de Jard).
Si vous adhérez à ce concept et possédez des films d'amateur, la Cinémathèque vous propose de les restaurer, de les numériser, de vous en remettre 2 copies sur DVD, de les héberger dans des conditions assurant leur sauvegarde tout en vous en laissant la propriété et la maitrise de leur utilisation.
Elle offre en outre de former les bénévoles intéressés à la numérisation et au montage.

Pour vous renseigner vous pouvez contacter :
■ La Cinémathèque de la Vendée au 02 51 62 11 82
■ La salle de Cinéma Agnès VARDA au 02 51 30 76 67

GRANDE PREMIÈRE À LA TRANCHE-SUR-MER : UN FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

Du 22 au 26 août se déroulera à La Tranche-sur-Mer le premier festival international du film, le FIF-LT. Le programme permettra de découvrir une sélection de nouveaux films représentatifs du cinéma actuel sous la forme d'avant-premières, des films sur les sports nautiques (voile, surf, etc.) et des classiques incontournables. Les projections tout public auront lieu au pôle culturel Les Floralies et également en plein air en présence de personnalités renommées du monde cinématographique.
Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment le cinéma.

AUTREFOIS LA TRANCHE

C'est une association qui ne vous est pas inconnue, c'est avec ses auteurs que vous avez pu revivre l'histoire de notre village de Vendée entre 1900 et 1939 sous la forme des trois livres : bleu, jaune et rouge édités en 1990, 1996 et 2001.

Mise en sommeil pour de multiples raisons, notre association retrouve vie. Depuis 3 ans, elle se joint à la « La Mémoire Tranchaise » pour son exposition annuelle.
Une vitrine contenant les coiffes portées autrefois à La Tranche-sur-Mer a été implantée dans le hall de l'Office de Tourisme.
Posé sur un affût, le canon offert par le préfet maritime de Rochefort va être installé près de l'Embarcadère face à la mer.
Après l'été, nous prévoyons de construire un « caloja » dans le Parc des Floralies pour y montrer les outils anciens utilisés par les Tranchais.

L'histoire du canon…
Il y a quelques années, la capitaine de vaisseau Joël Renaud, préfet maritime de Rochefort et de la côte atlantique, remettait officiellement et gracieusement à notre association un canon de marine du 18e siècle.
Ce canon du type 8 long équipait les batteries des gaillards, des frégates, telle la frégate La Seine (combat à la pointe du Grouin du Cou à La Tranche-sur-Mer le 29 mai et le 30 juin 1798).

Restauré en début d'année 2016, l'association vient d'en faire don à la ville de La Tranche-sur-Mer.
Venez nous rejoindre.

Contact
Alain Lorfrois ☎ 02 51 27 48 61

AGENDA D'ÉTÉ DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

AMICALE CYCLOTOURISTE TRANCHAISE

Le club a signé avec sa fédération, la FFCT, une convention estivale l'autorisant à accueillir dans ses sorties, en les assurant, les vacanciers adultes pratiquant le cyclotourisme, durant les mois de juillet et août.

De plus il organise durant cette période 6 randonnées ouvertes à tous, **les 14, 21 et 28 juillet et les 07,11 et 18 août**, avec à chaque fois, dans les 3 circuits proposés, un circuit promenade d'environ 30 km guidé par des cyclos du club et ouvert aux «débutants» où sont acceptés les enfants accompagnés.
Voir l'affiche à l'Office du tourisme ou à la Maison des associations.

Contact
Jean-Pierre Rebouché
☎ 0662075836
jprebouche@orange.fr

ASSOCIATION DE BOULES EN BOIS DE LA TERRIÈRE

L'association de boules en bois de la Terrière propose **tous les mercredis du 29/06 au 21/09 de 14h30 à 18h00** des initiations pour les personnes qui ne connaissent pas le jeu de la boule en bois.

Contact
Président : Serge CARRE au 06.88.50.02.16
Secrétaire : Michel LEBOIS au 06.31.04.94.39
Place René MICHAUD
La Terrière - 85360 LA TRANCHE-SUR-MER

ASSOCIATION LA PÉTANQUE TRANCHAISE

Vous ne savez que faire de vos après-midis ?
Venez taquiner la boule de pétanque.
Adhésion pour l'année : 12€
Après-midi découverte : 2€
Concours (juin, juillet, aout et septembre) réservé aux adhérents à l'année.

Contacts
Président : Beaumont Alain
☎ 06 44 97 43 96
petanquetranchaise85@orange.fr

ASSOCIATION LES VOLANTS TRANCHAIS

Les Volants tranchais sont les seuls en France à proposer des tournois sur sable. L'association sollicitée par le représentant de la Fédération française de badminton lui a présenté son organisation, son matériel, ses sites des tournois et ses projets de compétitions.
Tout l'été, l'association propose des tournois gratuits en doubles de beach badminton :
- **Le jeudi 14 Juillet à 14h30**, plaine de jeux du fond du Mourat et **les jeudis 21 et 28 juillet à 10h30**, plage centrale.
- **Le jeudi 11 août à 14h30**, plaine **de jeux du fond du Mourat et** le jeudi 18 août à 10h30, plage centrale.

Inscription au préalable possible par mail ou sur place 15 minutes avant le début du tournoi.

Contact
Michel BOUCHERON
☎ 06 30 59 63 41
lesvolantstranchais@gmail.com

LE CERCLE NAUTIQUE TRANCHAIS

Cette année encore le Cercle nautique tranchais a organisé le Raid Windsurf La Tranche - Île de Ré le samedi 2 et le dimanche 3 Juillet 2016. Le champion du monde en titre, Antoine Albeau a pris part à la traversée aux côté de 265 coureurs venus de la France entière. Les résultats de la course sont consultables sur le site du CNT.
Le 13 août prochain, le Raid revient pour une 16ème édition de la traversée en catamaran où pas moins de 60 équipages sont attendus.
A bientôt sur l'eau !

Contact
Zone nautique du Maupas
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
☎ 02 51 27 44 14
cntranchais@orange.fr
www.cntranchais.fr

GYM TRANCHAISE

Du 11 juillet au 26 août 2016, profitez des vacances, pour garder la forme à La Tranche-sur-Mer.
Séances de 10h à 11h, le mercredi et le vendredi, salle des Tamaris :
Fitness, Step, LIA, Hi-Low, activités dansées, Zumba, renforcement musculaire, stretching....
Gym Pilates, Renforcement musculaire profond visant à harmoniser et affiner la silhouette, de 11h15 à 12h15 et de 12h30 à 13h30.
Tous les cours sont accessibles à tous et adaptés pour tous, dans une ambiance sportive et conviviale !

Contact
Nathalie Boisserie, animatrice diplômée BPAPT (Brevet Professionnel Activités Physiques pour Tous), Instructeur Zumba Fitness, diplômée Gym PILATES.
☎ 06 62 29 37 61
nathalie.boisserie@orange.fr
gymtranchaise@orange.fr
www.facebook.com/nat.remiseenforme

JUDO CLUB TRANCHAIS

Le Judo club tranchais affilié à la FFJDA - reconnu d'utilité publique - fort de ces 11 ceintures noires vous propose au travers des différents apprentissages : maîtrise du corps et de l'esprit shin- ghi- tai - relaxation - katas - école de judo à partir de 4 ans et demi.
Venez tester notre nouvel art martial : le jujitsu self défense.
Journée découverte de toute la discipline **le 9 août 2016** dojo salle omnisport.
Cours dispensés par des professeurs brevetés d'état :
- un haut gradé de la fédération ;
- une spécialiste des enfants.

Contact
Marie José et Christian Nolleau
☎ 02 51 29 44 89
famille.nolleau@orange.fr

ASSOCIATION 20ÈME SET

Le club de tennis tranchais vous accueille sur les nouveaux courts, avenue Charles de Gaulle, dès cet été. Deux types d'abonnements sont proposés : licencié club et visiteurs. Ouvert à tous, il est possible de réserver un des 4 courts extérieurs ou l'un des 2 courts intérieurs par téléphone ou par mail.
Une permanence sur place est également assurée **du samedi 7 juillet au dimanche 28 août, le matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 16h00 à 20h00**.

Hors saison estivale la permanence aura lieu **les samedis matin de 10h00 à 12h00**.
Venez profiter du tournoi open d'été (ouvert aux licenciés de la fédération) **du lundi 25 juillet au samedi 6 aout**.
Pour les non licenciés le tournoi double surprise, ouvert à tous, aura lieu sur deux jours : une journée en juillet et une seconde en août. Les dates seront communiquées très prochainement sur le site internet de l'association.

Contact
Président : Albert Cerruti
☎ 07 81 30 61 28
20emeset@fft.fr
20emeset.fr

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

CULTURE

ASSOCIATION LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE CÔTE DE LUMIÈRE

L'Association ABCL développe, en plus du prêt de livres, des activités à caractère éducatif et culturel dans le cadre de la médiathèque intercommunale. Des partenariats sont réalisés avec :
- l'association « As de lire » : heure du conte **le mercredi de 15h00 à 16h00** hors vacances scolaires,
- l'EHPAD les Tulipes : mise à disposition de livres en gros caractères et matériel pour mal-voyants prêté par l'association Valentin Houy,
- les écoles primaires de la commune : accueil des enfants et gratuité

Contact
Elisabeth Grossoleil
ABCL 113 av. Maurice Samson
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
bibliotheque.cote-de-lumiere@orange.fr

DANSE

EMBARCA'DANSE

10 ans déjà !
Depuis septembre 2006, Isabelle Proux, professeur diplômée d'état en danse jazz, ancienne danseuse et répétitrice de la compagnie « Force Jazz » accueille et transmet sa passion et son savoir-faire aux danseurs à travers la musique et la technique de la danse Jazz.
En 10 ans, Isabelle a chorégraphié et mis en scène 5 spectacles et a permis aux danseurs de se produire sur scène. Elle a aussi accompagné 12 danseuses au concours soliste de la Fédération française de danse, toutes toujours dans les 5 premières places, médaille d'argent, médaille de bronze au concours régional, dans les 10 premières places et une 1ère accession au concours national.

Embarca'danse compte aujourd'hui 59 danseuses et danseurs et ne cesse de leur donner l'élan, leur permettant de prendre le large vers le monde de la danse !

L'école est ouverte aux enfants (dès l'âge de 4 ans), adolescents et adultes. Les inscriptions se font en septembre, 2 cours d'essai gratuits sont autorisés avant de s'engager. Les cours ont lieu à la salle des Tamaris tous les mardis soir pour la danse Jazz et depuis 2 ans le samedi après-midi pour le hip-

hop qui rencontre un vif succès.

Contact
Professeur : Isabelle Proux
☎ 06 71 39 98 56
Présidente : Nathalie Boisserie
☎ 06 62 29 37 61
✉ embarcadanse@outlook.fr

ECHANGES

LE COMITÉ DE JUMELAGE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Le comité de jumelage de La Tranche-sur-Mer vous propose un séjour « **Saint Nicolas et Marchés de Noël en Forêt Noire** » avec résidence dans notre ville jumelée à Bad Rippoldsau-Schapbach **du 2 au 7 décembre 2016**. Marchés de Noël de Gengenbach, Esslingen Freiburg am Breisgau, Colmar et Strasbourg, Marché du Chocolat de Tübingen.

Vous pouvez consulter le site du comité de jumelage de La Tranche-sur-Mer sur Facebook où vous trouverez les détails du séjour, prix et bulletin d'inscription.

Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous auprès de l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer.
Bulletin d'inscription également sur simple demande à pascalperrintranche@wanadoo.fr

Contact
Pascal PERRIN
☎ 06 79 46 93 44
Michel GUICHETEAU
☎ 06 38 69 37 16

ESPRIT VILLAGE

L'association vient de fêter sa première année d'existence. Après l'assemblée générale, le bureau reste identique à l'exception de Laurine Bien qui rejoint l'association en tant que trésorière.

Après le vide grenier et la fête des voisins et amis, nous organisons pour le 2e semestre :
- Un marché artisanal **le mercredi 20 juillet et le mercredi 10 août** à partir de 19h00
- Une course de trottinettes en famille **le dimanche 14 août**

Contact
Président : Gilles Monné
☎ 06 17 40 03 64

LOISIRS

ASSOCIATIONS DES JARDINIERS TRANCHAIS

L'association vous invite à ses deux prochaines manifestations :

- **Dimanche 21 août**
Fêtes des jardiniers
De 10h00 à 18h00, rendez-vous à l'ancien club de tennis, 24 rue du Pertuis Breton.
Présence de producteurs locaux (confiture, miel, sel de mer, fromage de chèvre…),d'associations amies, d'artistes peintres…
Pique-nique, verre de l'amitié le midi et nombreuses animations.

- **Samedi 12 novembre**
4e édition de Troc plantes
De 9h00 à 12h00.

Contact
Albin Santos Da Silva
✉ albtos@orange.fr

CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Nous nous réunissons tous les mardis à 14h30 dans la salle des Tamaris pour disputer une partie de scrabble en duplicate (même tirage pour tous les participants).
Vous aimez ce jeu ? Alors venez nous rejoindre et passez un bon moment dans une ambiance cordiale et sympathique.

Contact
Présidente : Martine CARRÉ
☎ 06 78 79 36 39

COMITÉ D'ACCUEIL

Le comité d'accueil propose de multiples activités et manifestations ouvertes à tous.

Au programme cet été et cet automne :
- **Mardi 16 août**
Marche gourmande
Départ aux Floralies entre 17 et 18h.

Contact : Annie
☎ 06 87 10 39 37 ou 02 51 27 22 34
🌐 rando.latranche.free.fr

- **Samedi 29 et Dimanche 30 octobre**
Foire aux livres
De 10h - 18h, Pôle culturel Les Floralies.
Invité d'honneur : l'écrivain Jean-Claude LUMET.

Contact : Maguy
☎ 06 16 20 37 79 ou 02 51 28 22 59

- **Vendredi 18 novembre**
Soirée beaujolais nouveau (dîner dansant).
19h, salle polyvalente d'Angles.

Contact : Marie-Claude
☎ 06 42 51 99 40

LA BRUN'ZIE

Nous sommes un club du 3e âge qui aime se retrouver autour du jeu : la belote, le rubicube, le triomino…
L'association se réunit **tous les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00**, salle Fouya (près du bas du parking du Stella Maris). Rejoignez-nous.

Contact
Marie Rafin
☎ 02 51 30 38 39

MUSIQUE

UNION INTERMUSICALE

L'Union Intermusicale est une harmonie qui diffuse quelques concerts au cours de l'année et assure les manifestations patriotiques.
Son effectif, assez restreint, accueillerait volontiers de nouveaux membres.
Musiciens, amateurs ou chevronnés, venez nous rejoindre.

Contact
Alain Lorfrois
☎ 02 51 27 48 61

PHOTO

ATPA

Les actions des photographes tranchais (ATPA) prennent une ampleur nouvelle par leur partenariat avec deux structures historiques de La Tranche : « La Mémoire tranchaise » et l'association « Autrefois La Tranche ».
Nous présentons, cet été, une belle exposition : Tranches d'images. Nous avons retenu, ensemble, dans les différents quartiers, 20 sites représentatifs de la vie et des activités tranchaises, entre mer et marais. On y met en parallèle cartes postales anciennes et clichés modernes, assortis de textes explicatifs sur l'évolution de notre bourg.
Deux lieux d'exposition ont été proposés : 10 photos sur la Place de la Liberté et 20 dans le Parc des Floralies.
Venez tous vous plonger dans cette comparaison amusante ou émouvante !

Contact
✉ atpa.photographes@orange.fr
🌐 www.photographes-tranchais.fr

ZOOM SUR : L'APELT L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'APELT a organisé 17 collectes de déchets de plage, chaque dimanche après-midi, de janvier à fin avril.
L'association fait le bilan de ces collectes :
- **99 sacs de 100 litres** (remplis à ras bord).

Le 6 mars, dans la lagune de la Belle Henriette, pas moins de 6 sacs de 100 litres de bouteilles plastique et verre ont été récoltés ainsi que 12 sacs de déchets divers et 2 m³ de gros déchets !

- **10 sacs jaunes de bouteilles plastique et verre recyclables** (directement portés à une borne de tri volontaire).

- **Environ 4 m² de gros déchets** (pneus, gros cordages en plastique, casiers, bouées, bidons...).

A partir de l'automne prochain, des «bacs à marée» seront installés sur 4 sites de La Tranche-sur-Mer pour recueillir les déchets collectés sur la plage par les promeneurs.
L'APELT se félicite de cette initiative qui viendra compléter sa démarche de sensibilisation à la lutte contre la pollution du littoral.

VENT DES ARTS

Collectif d'artistes locaux et régionaux.
Son objectif est d'organiser des évènements culturels de qualité et de promouvoir les arts plastiques.
Créé en 2013 « Vent de arts » est maintenant connu et reconnu régionalement dans le milieu des arts et participe activement à l'animation culturelle de la ville.
Une dizaine de manifestations par an sont organisées, comme «le Printemps des Arts», «le Salon d'Automne» ainsi que les «Jeudis des Arts» à retrouver **tous les jeudis de juillet et d'août**, place de la Liberté, face à l'Office de Tourisme.

Contact
M. Chaigne
☎ 02 51 30 35 42
M. Riguet
☎ 06 62 81 05 88
✉ ventdesarts.85@gmail.com
🌐 sites.google.com/site/ventdesarts85

LES ATELIERS NUTRITION... UN SAVOUREUX SUCCÈS!

Organisés par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec la MSA et le CLIC repér'âge, deux cycles de six ateliers-nutrition se sont déroulés à La Maison Forestière, le vendredi matin, de janvier à avril, sur le thème : « Comment manger équilibré, tout en se faisant plaisir ? », sous la houlette d'Adeline Jaulin, diététicienne et donc animatrice de ces ateliers.

En matière d'alimentation, on a toujours l'impression que l'on sait déjà tout ! Et pourtant, que de points abordés, que de précisions nous furent apportées sur nos habitudes alimentaires, nos besoins selon notre âge et notre activité, nos idées reçues, les familles ou les associations d'aliments, ces mots connus (mal connus) de tous : lipides, glucides, protéines, calories, etc., ainsi que cholestérol, hypertension, diabète...

Les thèmes abordés furent les suivants :
- Que représente la nourriture pour moi ?
- Que révèle mon comportement alimentaire ?
- Quels sont véritablement mes besoins à mon âge ?
- Comment équilibrer mes repas au cours de la journée ?
- Comment savoir si tel ou tel produit est bon pour moi ? (savoir lire les étiquettes)
- Préparer un repas équilibré, le concocter et le déguster.

En échangeant sur nos comportements alimentaires, tellement révélateurs de qui nous sommes, de ce que nous vivons, ou de ce que nous avons vécu, il y eut des moments de partage, d'émotion pendant lesquels chacun(e) put se dévoiler, se confier, trouver une écoute...ce que nous n'avions pas imaginé en nous inscrivant !

Outre leur intérêt pratique, ces ateliers menés de façon conviviale, participent grandement à créer ou entretenir du lien social et à lutter contre l'isolement.

En 2017, nous aborderons les ateliers-mémoire, dans les mêmes conditions (10 séances). Qu'on se le dise !

Dominique ROBIN
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales

ETAT CIVIL

NAISSANCES
- Paul MARCHEGAY - 18 décembre
- Camille VEILLARD - 7 janvier
- Joe SAISON BOCQUET - 3 février
- Mina HENRION MASSE - 5 mars
- Lucas PERREAU - 21 mai
- Irina SOYER PERRET - 23 mai

Erratum :
- Louna CALVI ORAIN - 29 juin 2015

MARIAGES
- Coralie LEGAST & Romain FROELIGER - 9 avril
- Fabienne MALLET & Nathalie BRUNSWICK - 14 mai
- Manuela HUREL & François GONNOT- 21 mai

DÉCÈS
- Louisette TEXIER - 13 décembre
- Yvonne DUCOURET - 11 janvier
- Suzanne GAILLARD - 13 janvier
- Sébastien AUBRY - 17 janvier
- Lucienne BESSONNET - 2 mars
- Françoise ROCOURT - 4 mars
- Françoise POIRON - 6 mars
- Renée BRAJOU - 10 mars
- Gilberte CORNIL - 22 mars
- Jacques CHRISTIN - 26 mars
- Michel EMERIT - 29 mars
- Sylvette LEROY - 30 mars
- André BERGER - 5 avril
- Augustine FRAINEAU - 6 avril
- Josette MORIN - 9 avril
- Louis ROY - 17 avril
- Hubert JOUAN - 19 avril
- Roland TARDY - 23 avril
- Constant BARÉ - 2 mai
- Francis GROLLEAU - 2 mai
- Max ARNAUD - 7 mai
- Colette DURAND - 12 mai

LA POSTE DE LA TRANCHE-SUR-MER PROPOSE LA TABLETTE ARDOIZ

Depuis avril 2016, La Poste de La Tranche-sur-Mer propose à la population l'offre ARDOIZ, une tablette numérique conçue et adaptée pour les seniors. Pour une démonstration gratuite, adressez-vous au guichet.

Une offre spécialement conçue pour les séniors

Avec le déploiement d'Ardoiz, La Poste démocratise l'accès à l'information numérique et élargit son offre de services au profit des séniors.

Particulièrement appréciée des séniors entre 65 et 80 ans, cette tablette à l'utilisation simplifiée, permet l'envoi et la réception d'e-mails, le partage de photos avec ses proches, l'accès aux actualités de Notre Temps et Ouest France, à la météo, aux programmes TV, ainsi qu'à des programmes ludiques mis à jour quotidiennement (mots fléchés, sudokus…).

La Poste accompagne la mise en service de la tablette Ardoiz au domicile des utilisateurs

En choisissant la tablette Ardoiz, les clients bénéficient d'un accompagnement complet de La Poste.
Grâce à des postiers spécialement formés, les clients qui le souhaitent sont accompagnés à domicile pour la mise en service de la tablette (mise en marche de l'appareil et connexion à Internet).

Un numéro téléphonique dédié est également en place pour accompagner les seniors dans l'utilisation de la tablette et pour le service après-vente.

Cette initiative illustre le projet stratégique du Groupe La Poste qui a placé la transformation numérique comme un développement stratégique majeur.

Renseignements

La Poste de La Tranche-sur-Mer
35 Avenue Victor Hugo
85360 La Tranche-sur-Mer
Du lundi au vendredi : 08h45-12h00 et 14h00-17h00
Le samedi : 08h45-12h00

INITIATIVES

INFO MAIRIE
NOUVELLES ARRIVEES

CELINE GUSTIN

Suite à la mutation interne de Stéphanie Boutry au poste d'assistante de direction, Céline Gustin vient renforcer le pôle ressources humaines de la Mairie.

Céline Gustin aura pour missions, entre autres, de gérer les recrutements et le personnel saisonnier et contractuel.

CHRISTINE RYSAK

Christine Rysak a pris ses fonctions début avril comme éducatrice sportive suite au départ de Bruno Maignan.
Christine sera chargée de coordonner et d'animer les activités périscolaires liées aux nouveaux rythmes scolaires de l'école publique de la Mer, mais aussi d'organiser les animations sportives pendant les vacances, notamment celles de cet été.

MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1er octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1er avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ **02.51.30.37.01** - Fax : 02.51.27.71.62
mairie@latranchesurmer.fr
www.latranchesurmer.fr

- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception graphique : www.audreybareil.fr
- Impression : Offset 5
- Crédit photo : Mairie et Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer, Ocean Photo
- Dépôt légal : 2e semestre 2016
- Tirage : 3000 exemplaires

- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01
mairie@latranchesurmer.fr

Numéros utiles

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

Pompiers	**18**
SAMU	**15**
Centre antipoison	**02.41.48.21.21**
Gendarmerie	**17 et/ou 02.51.30.30.11**
EDF Dépannage	**0 810 333 085**
Sauvetage en mer	**112 et/ou 02.51.30.31.72**
CROSS Etel	**02.97.55.35.35**
Violences conjugales	**39 19**
Femmes battues	**02.51.47.77.59**
SOS Enfants disparus	**0 810 012 014**
Enfance maltraitée	**119 et/ou 0 810 631 920**
Drogue Alcool Tabac info service	**0 800 231 313**
SIDA Info service	**0 800 840 800**
Discrimination	**08 100 050 00**
SOS Amitié	**02.40.04.04.04**
Accompagner la fin de vie	**0 811 020 300**
ADMR (service à la personne)	**02.51.27.77.27**
Police Municipale	**02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01**

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés — **02.51.44.55.66**

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture — **32 37**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer
☎ **02.51.30.37.91** - Fax : 02.51.30.13.67
ctm@latranchesurmer.fr
De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer
☎ **02 51 30 33 96** Fax : 02 51 27 78 71
contact@latranchesurmer-tourisme.fr